

NOUVEAU!

Réservations 4 mois à l'avance par téléphone
et par Internet à compter du 9 janvier

SAISON
2008

La
Pêche
à la **journée**





Réserve faunique Mastigouche - Steve Deschênes - SÉPAQ

Forfait pêche familiale

Le prix du forfait inclut :

l'hébergement en chalet pour 2 adultes
et 2 enfants (moins de 18 ans) ;

•

4 jours et 4 nuits, du lundi au vendredi ;

•

les droits d'accès à la pêche
sur plusieurs plans d'eau ;

•

une embarcation.

Enfant additionnel 10 \$.

à partir de

536\$

(à compter du 4 août 2008)

Du 7 juillet au 1^{er} août 2008, ce forfait est offert à 640 \$. Cette offre est limitée
et valide dans les établissements participants. Les taxes sont en sus.

Information et réservations :

1 800 665-6527

www.sepaq.com

7 jours sur 7, 8 h 30 à 21 h

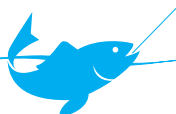


**Parcs
Québec**

Conserver. Protéger. Découvrir.



**Réserves fauniques
Québec**



**Pêche à la journée
avec réservation** (4 mois à l'avance) 2

Réservations téléphoniques ou Internet 2

Modalités de paiement 4

Réservations pour les territoires suivants :

- Aiguebelle (parc national d') 7
- Ashuapmushuan (réserve faunique) 8
- Gaspésie (parc national de la) 9
- Grands-Jardins (parc national des) 10
- Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie (parc national des) 10
- Jacques-Cartier (parc national de la) 11
- Laurentides (réserve faunique des) 12
- La Vérendrye (réserve faunique) 12
- Mastigouche (réserve faunique) 13
- Matane (réserve faunique de) 19
- Mont-Tremblant (parc national du) 20
- Monts-Valin (parc national des) 25
- Papineau-Labelle (réserve faunique de) 26
- Port-Cartier–Sept-Îles (réserve faunique de) 30
- Port-Daniel (réserve faunique de) 31
- Portneuf (réserve faunique de) 31
- Rimouski (réserve faunique de) 32
- Rouge-Matawin (réserve faunique) 33
- Saguenay (parc national du) 38

Pêche-aventure 39

Saison de pêche 40

Plusieurs réserves fauniques du Québec et parcs nationaux vous offrent la possibilité de réserver une journée de pêche avec embarcation fournie ou avec votre embarcation personnelle. Près de 500 lacs sont accessibles dans ces territoires.

Pour profiter de ces offres, vous devez réserver vos excursions journalières de pêche 4 mois à l'avance, par téléphone, au Service des ventes et réservations de la Sépaq ou par Internet selon la date d'ouverture des lacs indiquée dans les tableaux, à compter de 8 h 30.

NOUVEAU

Réservations

4 mois à l'avance - 7 jours sur 7
dès 8 h 30

1 800 665-6527

ou

www.sepaq.com

Réservez par Internet votre pêche à la journée. En imprimant vous-même votre droit d'accès, vous éviterez de passer au poste d'accueil et vous serez sur le lac à l'heure qui vous convient.

Vous pouvez également, lors de votre réservation téléphonique, demander au conseiller d'expédier à votre adresse électronique votre droit d'accès à la pêche.

Une tarification d'accès s'ajoute au tarif de la pêche quotidienne pour les parcs nationaux.

Période de réservation

Les réservations dans les réserves fauniques et dans les parcs nationaux se font comme suit :

Du 9 janvier au 30 avril dès 8 h 30, une réservation pour un lac de pêche peut être prise jusqu'à un maximum de **QUATRE MOIS** à l'avance, et ce, tant par téléphone que par Internet. Exemple : une journée de pêche prévue le 24 juin 2008 peut être réservée à compter de 8 h 30 le 24 février 2008.

Exceptions : les journées de pêche prévues les 29 et 30 juin peuvent être réservées le 29 février de même que les journées de pêche prévues les 30 et 31 août peuvent être réservées le 30 avril.

Du 1er mai à la fin de la saison, une réservation pour une journée de pêche peut être prise par téléphone ou Internet pour n'importe laquelle des dates désirées pour l'année en cours. En saison, l'offre de pêche est modifiée le mardi matin (réservation à compter de 8 h 30 par téléphone et Internet).

Nombre d'embarcation par réservation

Il est possible de réserver une seule embarcation par journée de pêche.

Lors d'une réservation téléphonique, il est possible de réserver plusieurs journées de pêche. Toutefois, ces réservations ne pourront pas apparaître sur la même facture et seront traitées séparément.

Exception : Pour la pêche à gué, il est possible d'avoir un maximum de 3 droits d'accès par dossier pour la même date et sur le même plan d'eau.

Modification ou annulation d'une réservation

Pour toute modification ou annulation d'une réservation, nous vous invitons à contacter le **Service des ventes et réservations de la Sépaq, au 1 800 665-6527**. Un conseiller se fera un plaisir de donner suite à votre demande, selon les modalités applicables.

Jusqu'à 7 jours avant le début de l'activité :

Les modifications sont autorisées en tout temps avec des frais de **4,87 \$**. Ces frais seront chargés pour toutes les modifications à la baisse.

L'annulation est autorisée en tout temps avec des frais d'annulation de **4,87 \$**.

6 jours et moins avant la date du début de l'activité :

Aucune modification à la baisse ni annulation dans toutes les situations, ni aucun changement de date.



Réserve faunique Mastigouche - Steve Deschênes - SÉPAQ

Modalités de paiement

Les droits d'accès à la pêche sont transmis par courriel ou peuvent être émis au poste d'accueil de la réserve faunique ou du parc national.

Au moment de la réservation, le client doit acquitter le coût total de sa journée de pêche. Le paiement peut s'effectuer :

- **par carte de crédit** (Visa, Master Card ou American Express). Le coût de la réservation est automatiquement déduit de votre compte lors de la réservation. En cas de refus de crédit, la réservation est annulée.

- **par chèque ou mandat poste**. La réservation doit être effectuée 21 jours ou plus avant le début du séjour. Dans ce cas, le paiement devra être reçu dans un délai de 14 jours après la prise de la réservation. Quinze (15) jours après la date de prise de réservation, à défaut de réception du paiement, la réservation sera automatiquement annulée sans autre avis par le S.V.R. ou l'établissement et le lac pourra être reloué.

NOTE : Les réservations prises par Internet doivent être payées par carte de crédit seulement.

Tarifcation

- **Forfait pêche à la journée**

(incluant l'embarcation et le ou les droits d'accès à la pêche)*

- 1 personne : **51,22 \$**

- 2 personnes : **65,56 \$**

- 3 personnes : **79,91 \$**

* Sauf lac Sorcier de la réserve faunique Mastigouche.

Seul le tarif du ou des droits d'accès sera exigé là où l'embarcation n'est pas fournie.

- **Droit d'accès à la pêche: 15,80 \$/jour/pers.** (réserve faunique)

Droit d'accès à la pêche: 15,80 \$/jour/pers. (parc national)

- **Droit d'accès:**

Lac Sorcier, réserve faunique Mastigouche: **31,60\$/jour/pers.**

Réserve faunique La Vérendrye : **14,04 \$/jour/pers.**

NOTE: Les enfants de moins de 18 ans accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale et détenteur d'un droit d'accès quotidien à la pêche peuvent être admis gratuitement.

Une tarification d'accès s'ajoute au tarif de la pêche quotidienne pour les parcs nationaux.

- **Droit d'accès à la pêche au saumon :**

<u>Tarif/jour/personne</u>	<u>Résident</u>	<u>Non-résident</u>
----------------------------	-----------------	---------------------

Port-Daniel

• Rivière Port-Daniel :	31,30 \$	62,60 \$
-------------------------	-----------------	-----------------

Les tarifs indiqués dans ce dépliant n'incluent pas les taxes.

Liste des lacs en réservation

Pour chaque établissement, vous trouverez dans cette brochure la liste des lacs offerts à la pêche à la journée durant la saison. Ces listes indiquent plusieurs détails concernant l'accessibilité et les autres spécifications (espèces de poissons, moteur permis, date d'ouverture différée, etc.).

Il arrive dans certains territoires que l'offre varie considérablement avec les fermetures de lacs ou l'ouverture en saison de certains lacs. Il est possible de communiquer avec le personnel des postes d'accueil pour réviser les présentes listes.

Ouverture différée

Certains lacs ont une date d'ouverture différente de celle prévue pour l'ensemble des lacs de la réserve faunique ou du parc national où ils sont situés. Cette date apparaît à la suite du nom du lac en question.

Hébergement

Si vous désirez louer un hébergement la veille de votre journée de pêche, soit en chalet, en camping ou en camp rustique, il est possible de réserver par Internet ou lors de votre appel.

Pêche-camping

Certains territoires offrent l'activité pêche-camping. Il est conseillé de réserver à l'avance votre emplacement. Le Service des ventes et réservations offre ce service pour les réserves fauniques suivantes : Assinica et des lacs Albanel-Mistassini-et-Waconichi, des Laurentides, La Vérendrye, Rouge-Matawin et pour le parc national des Grands-Jardins.

Explications des termes des tableaux :

- **Espèces :**
 - Achigan (A)
 - Brochet (B)
 - Doré (D)
 - Maskinongé (M)
 - Ouananiche (OU)
 - Ombre chevalier (truite rouge) (OC)
 - Ombre de fontaine (truite mouchetée) (O)
 - Perchaude (P)
 - Saumon (S)
 - Truite moulac (MO)
 - Touladi (truite grise) (T).

- **Moteurs :**

Moteurs électriques autorisés sur tous les plans d'eau.

Moteurs à essence autorisés sur certains plans d'eau.

Voir spécification à la liste des plans d'eau.

- **Portage :**

Degré de difficulté : Facile (F),

Moyen (M),

Difficile (D).

Notes générales

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) se réserve le droit de restreindre, de modifier ou même d'annuler ces activités et services si les circonstances l'exigent.

Les réserves fauniques et les parcs nationaux font partie d'un réseau géré par la Sépaq. Celle-ci relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Sécurité nautique:

La réglementation fédérale interdit d'utiliser une embarcation à moins de transporter à bord de celle-ci, en quantité suffisante et en bon état, les équipements suivants :

- vêtement de flottaison individuel;
- ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m;
- lampe de poche étanche ou 3 signaux pyrotechniques;
- sifflet ou dispositif de signalisation sonore;
- écope ou une pompe à main;
- dispositif de propulsion manuelle.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web du Bureau de la sécurité nautique au www.securitenautique.gc.ca ou communiquer avec celui-ci au 1 800 267-6687.

Des dispositifs de propulsion manuelle sont mis à votre disposition pour les embarcations de la Sépaq. Les autres équipements sont votre responsabilité. Ces équipements peuvent être loués ou achetés auprès de l'établissement visité.

La réglementation fédérale interdit à quiconque de conduire une embarcation munie d'un moteur à moins d'être né avant le 2 avril 1983 ou de détenir et maintenir à bord une carte de conducteur d'embarcation de plaisance.

AIGUEBELLE

(parc national d')

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil	
										Centre de services Mont-Brun	Centre de services Taschereau
Frontière	(26-06)	O	x							10	20,3
Loïs	(16-05)	B-D	x	x	x (max. 25 ch)					0	
MacNamara	(26-06)	O	x			45	F			19,9	39,5
Matissard	(16-05)	B-D	x	x	x					7	26,3
Patrice	(16-05)	B	x	x		10	F			17,7	36,1
Perche	(26-06)	O	x			15	M	Sault	15	12	
Vose	(26-06)	O	x							19,9	39,5
Pêche à gué											
Ruisseau Brousseau	(16-05)	O				5	F			11	
Ruisseau Brunet	(16-05)	O				5	F			10	
Ruisseau Drapeau	(16-05)	O				10	F			12	

Accès : - Centre de services Mont-Brun :

De Val-d'Or : route 117 Nord, entrée par le secteur Mont-Brun

De Rouyn-Noranda : route 101 Nord, entrée par D'Alembert secteur Mont-Brun

- Centre de services Taschereau :

De La Sarre : route 101 Sud, route 390 Est, entrée par le secteur Taschereau

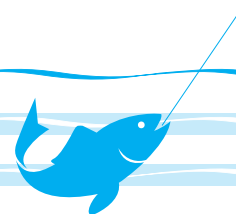
- De Rouyn-Noranda : route 101 Nord, vers Poularies route 390 Est, entrée par le secteur Taschereau

- D'Amos : route 111 Nord, route 390 Ouest, entrée par le secteur Taschereau

ASHUAPMUSHUAN

(réserve faunique)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil	
										Sud	Chigoubiche
Charron*	(30-05)	D		x	x						65
Gacien*	(30-05)	O		x						40	
Charles-Lacroix*	(30-05)	B		x	x						18
Dutau*	(30-05)	O		x						58	
Nicabau*	(30-05)	D		x	x						48
Truite (à la)*	(30-05)	O		x						13	



Note: * Camionnette recommandée pour accéder au plan d'eau.

GASPÉSIE

(parc national de la)

Lacs

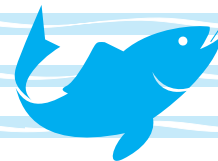
	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Centre de découverte et de services
Cascapédia (petit lac)	(07-06)	O	x							25
Claude	(07-06)	O	x	x	x					60
Noir	(07-06)	O	x	x						40
Paul	(07-06)	O-T	x							36
Petit de Roche	(07-06)	O	x							55
Pierre & Ébron	(07-06)	O	x							50
Syndicat	(07-06)	O	x							55
Tonne	(07-06)	O		x						55

Pêche à gué

Ruisseau Cascapédia	(07-06)	O								30
Riv. Ste-Anne (Amont)	(07-06)	O								10

Accès : **Entrée nord :** de la route 132 à Sainte-Anne-des-Monts, prendre la route 299 sur 40 km.

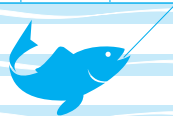
Entrée sud : de la route 132 à New Richmond, prendre la route 299 sur 100 km environ.



GRANDS-JARDINS

(parc national des)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil
							Thomas-Fortin
Chaudière ①	(23-05)	O	x				17
Pemmican	(23-05)	O	x	15			12
Poux	(02-08)	O	x				8
Rivière							
Rivière Malbaie (pêche à gué)	(23-05)	O		2			16



Accès: Thomas-Fortin, route 381, au km 31 (en passant par Saint-Urbain).

Note: ① Moteur à essence, max 9.9 ch.

HAUTES-GORGES-DE-LA-RIVIÈRE-MALBAIE

(parc national des)

Lac	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance en km du poste d'accueil
						Antoine-Félix Savard
Noir*	(23-05)	O	x			13
Rivière Malbaie	(23-05)	O	x			8 à 16
Rivière						
Rivière Malbaie (pêche à gué)	(23-05)	O				2 à 16



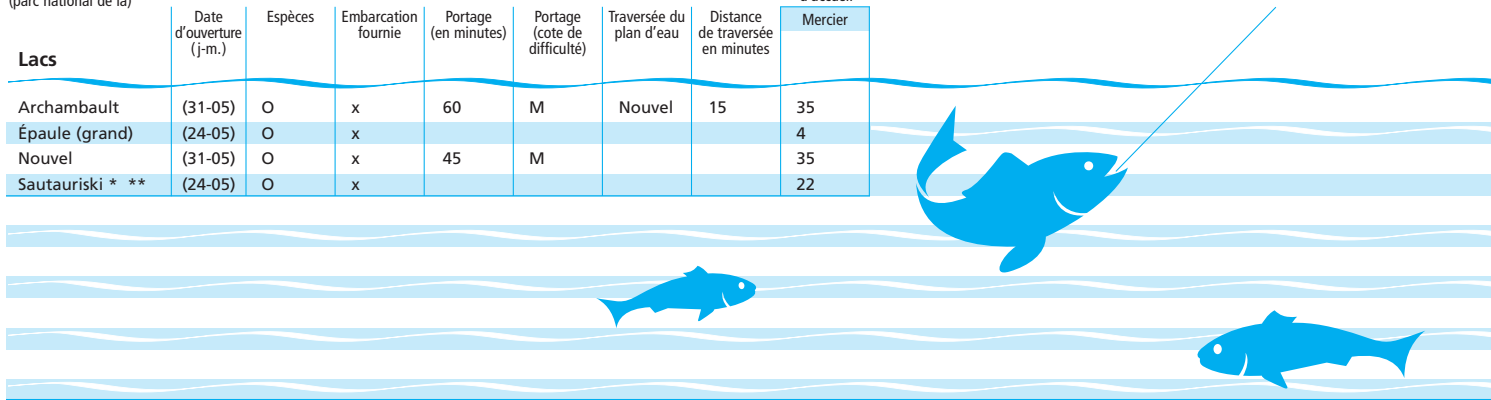
Accès: Par la route 138, emprunter la rue Principale qui traverse le village de Saint-Aimé-des-Lacs. Il faut compter environ une demi-heure afin d'accéder au site.

Note: * Camionnette recommandée pour accéder au plan d'eau.

JACQUES-CARTIER

(parc national de la)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil
								Mercier
Archambault	(31-05)	O	x	60	M	Nouvel	15	35
Épaule (grand)	(24-05)	O	x					4
Nouvel	(31-05)	O	x	45	M			35
Sautauriski * **	(24-05)	O	x					22



Accès: Accueil Mercier, 55 km de Québec, par la route 175.

Note: * Certaines embarcations sont réservées aux personnes de 65 ans et plus.

** Moteur à essence, max 9.9 ch.

LAURENTIDES

(réserve faunique des)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Accès en fauteuil roulant	Distance en km du poste d'accueil		
						Grands-Jardins	Mercier	La Loutre
Allioux	(24-05)	O	x	x		42	59	
Épaule (à l') (petit)*	(24-05)	O	x	x			8	
Fronsac	(04-08)	O	x	x			71	
Grandpré-Nadreau	(24-05)	O	x	x			65	
Jack (à)**	(04-08)	O	x	x			74	
Malbaie* ❶	(24-05)	O	x	x	x		73	
Jacques-Cartier (grand)	(07-06)	O-T		x (sans limite de force)				0
Jacques-Cartier (petit) ❷	(24-05)	O	x	x			77	
Talbot	(24-05)	O	x	x			80	

Accès : Accueil des Grands-Jardins, 145 km de Québec par la route 381; Accueil Mercier, 55 km de Québec par la route 175; Accueil La Loutre, 100 km de Québec par la route 175.

Moteurs : L'utilisation du moteur hors-bord à essence, maximum 9.9 ch, est permise sur tous les plans d'eau de la réserve faunique des Laurentides. Nous encourageons cependant l'utilisation de moteurs électriques sur les lacs de petite superficie.

Notes : * Certaines embarcations sont réservées aux personnes de 65 ans et plus.

** Portage de 2 minutes

❶ Une embarcation est réservée aux personnes handicapées, accès en fauteuil roulant.

❷ Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.

LA VÉRENDRYE

(réserve faunique)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance en km du poste d'accueil
							Accueil Sud
Buckshot *	(16-05)	O	x	x			29
Greffard **	(16-05)	O	x	x	5	M	46

Accès : Accueil sud, route 117.

Notes : * 4 x 4 recommandé pour accès aux plans d'eau.

** Véhicule tout-terrain recommandé pour accès au plan d'eau.

Spécial famille – La Vérendrye

(2 adultes et enfants de moins de 18 ans)

À partir de

104\$

par famille

Pêche-Camping

- 3 jours de pêche
- 2 nuits en camping rustique
- Embarcation personnelle et moteurs hors-bord requis

Les adeptes peuvent se mesurer au doré, au grand brochet et au touladi (truite grise).

MASTIGOUCHE

(réserve faunique)

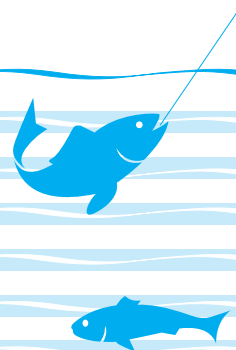
Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil		
										Pins Rouges	Catherine	Bouteille
Aiglon*	(07-06)	O	x		x	15	M					62
Allard	(07-06)	O		x	x	5	F	Riv. Loup	5	22		
Anselme*	(31-05)	O	x		x	5	M			28		
Argent (d')	(17-05)	O	x		x	5	F				5	
Arthur	(24-05)	O	x		x	20	F			47		
Balai	(31-05)	O	x		x	60	D			29		
Baston	(07-06)	O		x	x	10	M	Ruis. Barber	5			25
Belette	(07-06)	O	x		x					36		
Bellerive*	(24-05)	O	x		x	5	F			47		
Bidou	(05-07)	O	x		x	60	D				10	
Biro	(12-07)	O	x		x	45	M					12
Bondi	(24-05)	O	x		x					44		
Bottine*	(24-05)	O	x		x	10	M			49		
Bouché	(09-05)	O	x		x	5	M			4		
Bourassa	(28-06)	O	x		x					21		
Bourdon*	(17-05)	O	x		x	10	M			37		
Bourgeois	(09-05)	O	x		x							22
Bouteille	(24-05)	O	x		x							0

Accès : Accueil Pins Rouges, par la route 349, Saint-Alexis-des-Monts;

Accueil Catherine, par la route 347, Mandeville;

Accueil Bouteille, par la route 131, Saint-Zénon.

Notes : * Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.



MASTIGOUCHE

(réserve faunique)

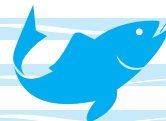
Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil		
										Pins Rouges	Catherine	Bouteille
Brisé	(21-06)	O	x		x							21
Brûlé	(05-07)	O	x		x	25	M				10	
Buse	(17-05)	O	x		x					40		
Cailloux (aux)	(21-06)	O	x		x	5	F				5	
Camp (du)*	(07-06)	O	x		x						15	
Cassé	(05-07)	O	x		x	60	D				10	
Cerné	(12-07)	O	x		x					45		
Charme	(07-06)	O	x		x					46		
Chériore	(05-07)	O	x		x	65	D				12	
Chevelu	(09-05)	O	x		x	5	F					15
Chevreaux (des)	(12-07)	O	x		x	5	F				17	
Chipeau	(24-05)	O	x		x	15	M			34		
Chute Noire	(09-05)	O	x		x					29		
Conscrits (des)	(24-05)	O	x		x	45	D			37		
Cornu	(24-05)	O	x		x	5	F					8
Court*	(07-06)	O	x		x						15	
Cousin	(28-06)	O	x		x	55	M					3
Cutaway	(07-06)	O	x		x						15	

Accès : Accueil Pins Rouges, par la route 349, Saint-Alexis-des-Monts;

Accueil Catherine, par la route 347, Mandeville;

Accueil Bouteille, par la route 131, Saint-Zénon.

Notes : * Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.



MASTIGOUCHE

(réserve faunique)

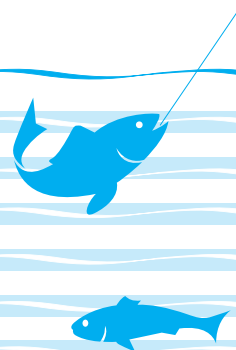
Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil		
										Pins Rouges	Catherine	Bouteille
Demoiselles	(24-05)	O	x		x	10	F			55		
Dernier	(24-05)	O	x		x	20	D			53		
Diablos	(09-05)	O	x		x					44		
Dickingham	(09-05)	O	x		x					30		
Dionne	(24-05)	O	x		x					54		
Élisabeth	(09-05)	O		x	x						8	
Épervier*	(24-05)	O	x		x	5	F			37		
Éponge*	(17-05)	O	x		x	10	M			45		
Faraut	(09-05)	O	x		x	5	F					15
Forestier	(31-05)	O	x		x	20	M					32
Fouine (de la)	(17-05)	O	x		x	90	M			5		
Frelon	(24-05)	O	x		x	65	M					3
Galets (des)*	(07-06)	O	x		x	20	M			60		
Gallinules (des)*	(28-06)	O	x		x	10	F			58		
Gélinotte*	(24-05)	O	x		x					57		
Germain	(07-06)	O	x		x					33		
Gilles	(24-05)	O	x		x							30
Goéland	(07-06)	O		x	x	10	M			54		

Accès : Accueil Pins Rouges, par la route 349, Saint-Alexis-des-Monts;

Accueil Catherine, par la route 347, Mandeville;

Accueil Bouteille, par la route 131, Saint-Zénon.

Notes : * Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.



MASTIGOUCHE

(réserve faunique)

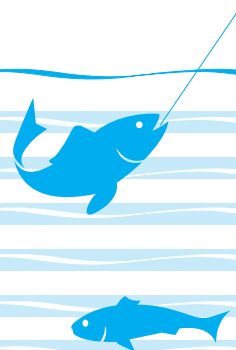
Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil		
										Pins Rouges	Catherine	Bouteille
Green	(09-08)	O	x		x	5	F			50		
Griffe (de la)	(09-05)	O	x		x	10	F	Lac Fantôme	10			20
Grives (des)	(09-05)	O	x		x					25		
Grosse (de la)	(24-05)	O	x		x							12
Guy	(24-05)	O	x		x					35		
Head	(24-05)	O	x		x					47		
Hirondelles (des)*	(07-06)	O	x		x	20	D				17	
Îles (Grand Lac des)	(09-05)	O	x		x							26
Iroquois	(09-05)	O	x		x	45	D			5		
Joe	(31-05)	O	x		x						8	
Joncs (des)	(21-06)	O	x		x	10	M			33		
Labrecque	(09-05)	O	x		x					48		
Lafond	(09-05)	O	x		x					25		
Leach*	(24-05)	O	x		x	15	F					37
Ledoux	(19-07)	O	x		x					50		
Lemay	(24-05)	O	x		x	5	M			30		
Léonard	(09-05)	O	x		x					41		
Lézards (aux)	(21-06)	O	x		x							23

Accès : Accueil Pins Rouges, par la route 349, Saint-Alexis-des-Monts;

Accueil Catherine, par la route 347, Mandeville;

Accueil Bouteille, par la route 131, Saint-Zénon.

Notes : * Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.



MASTIGOUCHE

(réserve faunique)

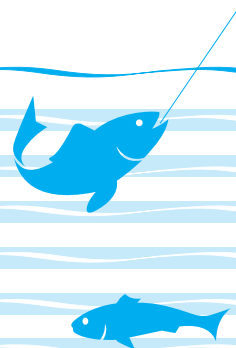
Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil		
										Pins Rouges	Catherine	Bouteille
Lézards (Pt)	(24-05)	O	x		x	120	M					28
Marcotte	(07-06)	O	x		x					40		
Mauves (des)	(17-05)	O	x		x	10	F					33
Mercure	(17-05)	O	x			15	D					18
Michaud	(12-07)	O	x		x	40	D				6	
Monarque*	(17-05)	O	x		x	5	F			37		
Moustiques	(31-05)	O	x		x	50	M					3
Moyen	(24-05)	O	x		x					52		
Mûres	(31-05)	O	x		x	30	M					12
Noël*	(31-05)	O-T	x		x	30	D				13	
Osborn	(21-06)	O	x		x					42		
Ours (du Gros)	(09-05)	O	x		x					54		
Panse	(05-07)	O	x		x						12	
Parker	(31-05)	O	x		x					22		
Penang (grand)*	(07-06)	O	x		x	30	D				15	
Penang (petit)*	(17-05)	O	x		x	5	F				15	
Perdu	(09-05)	O	x		x	10	F					26
Petit	(21-06)	O	x		x	15	D			53		

Accès : Accueil Pins Rouges, par la route 349, Saint-Alexis-des-Monts;

Accueil Catherine, par la route 347, Mandeville;

Accueil Bouteille, par la route 131, Saint-Zénon.

Notes : * Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.



MASTIGOUCHE

(réserve faunique)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil		
										Pins Rouges	Catherine	Bouteille
Pigeon	(24-05)	O	x		x					41		
Pitou*	(12-07)	O	x		x						15	
Planaire (du)	(09-05)	O	x		x	5	F			39		
Proche **	(07-06)	O		x	x	15	M			26		
Prudent	(24-05)	O	x		x					51		
Recto	(31-05)	O	x		x							40
Régis	(07-06)	O	x		x							25
René*	(31-05)	O	x		x						12	
Roberts	(14-06)	O	x		x	15	M			33		
Rocher (du)	(09-05)	O		x	x	10	M	Prudent+Taure	45	51		
Sables (aux)	(09-05)	O-T	x		x						5	
Sanglier	(14-06)	O	x		x						9	
Siffleux	(12-07)	O	x		x	5	F			47		
Simpson	(24-05)	O	x		x					28		
Smith	(09-05)	O	x		x	15	M				8	
Sorcier	(21-06)	O-OU	x		x					17	37	46
Soufflet	(09-05)	O	x		x					34		
Taure	(09-05)	O		x	x	5	M	Prudent	45	51		

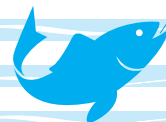
Accès : Accueil Pins Rouges, par la route 349, Saint-Alexis-des-Monts;

Notes : * Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.

Accueil Catherine, par la route 347, Mandeville;

** Canot recommandé.

Accueil Bouteille, par la route 131, Saint-Zénon.



MASTIGOUCHE

(réserve faunique)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance en km du poste d'accueil		
								Pins Rouges	Catherine	Bouteille
Tordu	(21-06)	O	x		x			43		
Tremblay	(09-05)	MO-O	x		x					5
Vautour	(14-06)	O	x		x			36		
Vertnez	(09-05)	O	x		x				34	
Victoire	(31-05)	O	x		x			53		
Visons (aux)	(09-05)	O	x		x				12	
Wawa*	(24-05)	O	x		x	10	M			57

Accès: Accueil Pins Rouges, par la route 349, Saint-Alexis-des-Monts;
Accueil Catherine, par la route 347, Mandeville;
Accueil Bouteille, par la route 131, Saint-Zénon.

Notes: * Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.

MATANE

(réserve faunique de)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Distance en km du poste d'accueil
						John
Chandler I	(30-05)	O		x	x	25
Chandler II	(30-05)	O		x	x	23
Duvivier	(30-05)	O	x		x	14
En Tourbe	(30-05)	O		x	x	29
Gunn I	(30-05)	O		x	x	32
Lavoie	(30-05)	O	x		x	23
Martel	(30-05)	O	x		x	25
Matane	(30-05)	O-T	x	illimité	x	26
Mius ❶	(30-05)	O	x	x	x	16
Vert	(30-05)	O		x	x	24

Accès: Accueil John, 40 km au sud de Matane par la route 195.

Note: ❶ Non disponible à la pêche pour la période comprise entre le 15 juillet et le 8 août à cause d'une fraie hâtive.

MONT-TREMBLANT

(parc national du)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Mise à l'eau possible avec remorque	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil			
											La Diable	La Pimbina	L'Assomption	La Cachée
Aralie	(06-06)	O		x									22	
Armand	(09-05)	B		x							46			
Ariel, Grand	(09-05)	B	x								39			
Aubépines*	(09-05)	O		x									23	
Assomption	(09-05)	O	x										15	
Belisle (1)	(13-06)	O		x			15	F						12
Bois-Franc	(09-05)	O	x									10		
Bon repos	(16-05)	O		x							43			
Bouleaux, Grand lac des	(09-05)	O	x									9		
Bouleaux (Pte)	(12-05)	O		x								9		
Bourhis *	(09-05)	O	x										20	
Bowden*	(13-06)	B		x								15		
Buri	(21-06)	B		x							41			
Butor*	(21-06)	O		x										41
Cabouron	(21-06)	O		x									22	
Caché (pte)*	(21-06)	O		x										5
Canard*	(09-05)	O	x				60	M			46			

Notes : * Camion recommandé pour accès aux plans d'eau.

(1) Plan d'eau disponible seulement les vendredis, samedis et dimanches.

MONT-TREMBLANT

(parc national du)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Mise à l'eau possible avec remorque	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil			
											La Diable	La Pimbina	L'Assomption	La Cachée
Caneton*	(09-05)	O		x								46		
Caravelle	(09-05)	O		x							15			
Cassagne *	(09-05)	O	x				20	M				15		
Catherine	(09-05)	B		x								13		
Cato	(23-05)	O		x							41			
Chat	(09-05)	B	x								8			
Chanceux (1)	(13-06)	O		x			45	M						18
Clair (1)	(13-06)	O	x				5	F						18
Crapaud	(09-05)	O	x										6,5	
Coderre	(09-05)	O	x				2	M					25	
Croche-Liteau (1)	(13-06)	O	x			x	30	F						18
Croche-Barrage * (1)	(13-06)	O	x			x								18
Crowfoot	(13-06)	B		x							47			
Cyprès, des	(06-06)	B	x			x							22	
Desjardins	(13-06)	B		x							29			
Draper*	(13-06)	B		x							29			
Ernie	(16-06)	B		x							20			

Notes: * Camion recommandé pour accès aux plans d'eau.

(1) Plan d'eau disponible seulement les vendredis, samedis et dimanches.

MONT-TREMBLANT

(parc national du)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Mise à l'eau possible avec remorque	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil			
											La Diable	La Pimbina	L'Assomption	La Cachée
François * (1)	(13-06)	O	x				15	F	Croche	30				18
French (1)	(13-06)	O	x				25	F	Croche	30				18
Fromin	(09-05)	O	x				20	F				5		
Galuzot *	(09-05)	O	x				2	F					24	
Garnet	(16-05)	B-D		x			25	10M-15D				34		
Garnet (Pt)*	(16-05)	O		x			25	D	Simard Gr. Garnet	15		34		
Garrot	(09-05)	O		x									23	
Gaston	(09-05)	O		x										39
Grenoux	(09-05)	O	x				20	F			29			
Grosse, la	(09-05)	O	x								15			
Grosse Truite (de la)*	(09-05)	O	x										32	
Herman*	(09-05)	O	x									8		
Hervé	(09-05)	O	x									15		
Houdet	(09-05)	B	x								38			
Joachim	(09-05)	O	x									30		
Lâche*	(09-05)	O	x				30	F			43			
Lariou	(09-05)	O		x								5		
Laurent	(09-05)	O		x			20	F				16		

Notes: * Camion recommandé pour accès aux plans d'eau.

(1) Plan d'eau disponible seulement les vendredis, samedis et dimanches.

MONT-TREMBLANT

(parc national du)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Mise à l'eau possible avec remorque	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil			
											La Diable	La Pimbina	L'Assomption	La Cachée
Loutre	(09-05)	O		x									14	
Madeleine	(09-05)	O		x									15	
Marie	(16-05)	O		x			10	F					39	
Maurice * (1)	(13-06)	O	x				20	F	Croche ①	30				18
Mi-chemin	(09-05)	O		x									52	
Mi-lune *	(14-06)	B		x								10		
Monin *	(23-06)	O	x									14		
Obéron	(09-05)	O		x	x							44		
Ours, à l'	(09-05)	O	x				75	M				8		
Pan	(09-05)	O		x								34		
Pear	(09-05)	O		x			5	F				18		
Pékan, du	(09-05)	O	x				45	M				20		
Péricle	(09-05)	O	x				10	F	Caribou ①	20		35		
Pin Rouge *	(09-05)	O		x									8	
Pivelé, Petit lac *	(19-05)	O	x				5	F					24	
Poisson (Pt lac)	(18-07)	O		x			45	M				12		
Pontage *	(09-05)	O		x								21		
Racine	(09-06)	O	x									14		

Notes : * Camion recommandé pour accès aux plans d'eau.

(1) Plan d'eau disponible seulement les vendredis, samedis et dimanches.

① Embarcation fournie pour traverser le lac.

MONT-TREMBLANT

(parc national du)

Lacs	Date d'ouverture (j.-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Mise à l'eau possible avec remorque	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil			
											La Diable	La Pimbina	L'Assomption	La Cachée
Rats, aux *	(09-05)	O	x									5		
Rocher Blanc, du	(09-05)	O	x									13		
Savane	(09-05)	B	x								38			
Simard	(09-05)	O	x				10	M					34	
Staniforth (1)	(13-06)	O	x				20	F						18
Tador	(16-05)	O	x				30	M			28			
Tapir	(16-05)	O	x										22	
Tête du Pimbina	(09-05)	O	x									13		
Vidal	(16-05)	B		x							44		23	
Wop	(09-05)	O	x				15	F			39			

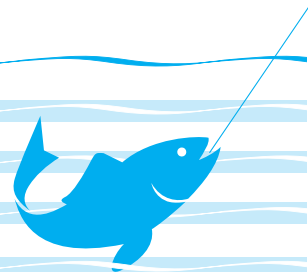
Notes : * Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.

(1) Plan d'eau disponible seulement les vendredis, samedis et dimanches.

MONTS-VALIN

(parc national des)

	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil	Centre de découverte et de services
Lacs											
Antoine	(06-06)	O	x							16	
Culotte	(06-06)	O	x			3	F			16	
Martin-Valin	(06-06)	O	x	x	x					17	
Pères (des)	(23-05)	O	x (canot)			20	F			0	
Rivière											
Valin (pêche à gué)	(23-05)	O								0	



Accès : À partir de Québec, emprunter la route 175 Nord jusqu'à Chicoutimi. Traverser le pont Dubuc pour vous rendre au secteur Nord et suivre les indications pour emprunter la route 172 Est, direction Tadoussac. Au village de Saint-Fulgence, à 10 km de Chicoutimi, prendre la rue Saguenay puis emprunter le rang Saint-Louis sur 17 km.

PAPINEAU-LABELLE

(réserve faunique de)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 15 ch)	Accès en fauteuil roulant	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil				
											Val-des-Bois	Pie IX	Gagnon	Mulet	La Minerve
Alcide *	(16-05)	O	x		x		40	M						12	
Armstrong ☉	(09-05)	O-MO	x		x								10		
Barbiche *	(16-05)	O	x		x								16		
Bayel *	(23-05)	O	x		x		15	M					30		
Bihoreau	(09-05)	O	x		x									5,5	
Binet	(09-05)	O	x		x						64		35		
Bois Dur (du)	(09-05)	O	x		x						67		38		
Boisvert	(09-05)	O	x		x		30	F							30
Cécile	(09-05)	O	x		x		20	M				6			
Chevreuril (du) *	(09-05)	O	x		x		10	F			20				
Chicopée *	(16-05)	O	x		x		5	M			28				
Clark	(09-05)	O	x		x	x								13	
Croissant, en *	(09-05)	O	x		x									7	
Devlin	(09-05)	D	x		x								8		
Écho	(09-05)	O-T	x		x						26				

PAPINEAU-LABELLE

(réserve faunique de)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 15 ch)	Accès en fauteuil roulant	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil				
											Val-des-Bois	Pie IX	Gagnon	Mulet	La Minerve
Écluse (de l')	(09-05)	T	x		x						45				
Final	(09-05)	O	x		x		20	F			10				
Frank *	(23-05)	O	x		x		25	F						13	
Gestel	(09-05)	O	x		x		5	F			48			26	
Goglu	(09-05)	O-A	x		x		5	F						12	
Graham	(09-05)	O	x		x		20	D			50				
Hydroplane (de l')	(09-05)	O	x		x		5	D			29				
Ibis (des) *	(09-05)	O	x		x									10	
Kealy *	(16-05)	O	x		x								40		
Kieffer	(09-05)	O-A	x		x								29		
Langevin *	(23-05)	O	x		x		5	F					25		
Lemieux	(09-05)	O	x		x		20	F			40			28	
Lloyd	(09-05)	O	x		x		15	M			39			27	
Manitou	(09-05)	A	x		x								30		
Mayo	(09-05)	O	x		x						29				
Meikle	(09-05)	O	x		x		10	F			34				
Mc Kavanaugh	(09-05)	O	x		x						67		37		

PAPINEAU-LABELLE

(réserve faunique de)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 15 ch)	Accès en fauteuil roulant	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil				
											Val-des-Bois	Pie IX	Gagnon	Mulet	La Minerve
Misérable	(09-05)	O	x		x						65		27		
Montjoie	(09-05)	O-T	x		x	x						18			
Murphy	(09-05)	O	x		x						62		32		
Norraye* (fermé pour réno.)		O	x		x		5	F			57			27	
Papillons (des) *	(23-05)	O	x		x		10	M					17		
Paul	(19-05)	O-T	x		x								25		
Philippe ☉	(09-05)	O-MO	x		x								9		
Pickwick	(09-05)	O	x		x		5	M			44			32	
Plat (petit)	(09-05)	O	x		x						27				
Preston sud *	(09-05)	T-A	x		x	x							26		
Raphaël	(09-05)	O	x		x		5	F			45				
Rat Musqué (petit)	(09-05)	O	x		x									13	
Riopel	(09-05)	O	x		x		5	F						8	
Rivières (des)	(23-05)	O	x		x		35	M				4			
Robillard	(16-05)	O	x		x		5	F					5		
Rocher (du)	(09-05)	T-A	x		x		5	F						25	
Rowan ☉	(09-05)	O	x		x		55	D			37				
Saponite	(09-05)	O	x		x		5	F			1				

PAPINEAU-LABELLE

(réserve faunique de)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 15 ch)	Accès en fauteuil roulant	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil				
											Val-des-Bois	Pie IX	Gagnon	Mulet	La Minerve
Sénateur	(09-05)	O-T	x		x		20	M			26				
Sept-Frères	(09-05)	O-T	x									9			
St-Denis (petit)	(16-05)	O	x										22		
Sikip	(09-05)	O	x				15	D			23				
Taku	(09-05)	O	x								26				
Toncamp *	(23-05)	O	x										32		
Trépas	(09-05)	O	x				5	F			33				
Trottier	(09-05)	O	x								60		30		

Accès : Accueil Val-des-Bois, 443 route 309, Val-des-Bois; Accueil Pie IX, route 321, Nomingue; Accueil Gagnon, route 321, Duhamel;
 Accueil Mulet, route 315, Montpellier; Accueil La Minerve, 91, rue des Fondateurs, La Minerve.

Moteurs : Seuls les moteurs hors-bord à essence de 15 ch et moins sont permis sur tous les plans d'eau de la réserve faunique de Papineau-Labelle.
 Nous encourageons cependant l'utilisation de moteurs électriques sur les lacs de petite superficie.

Notes : Accès en fauteuil roulant; aucun aménagement spécifique.
 ● Tous les portages sont autorisés en véhicule tout-terrain avec droit d'accès émis pour la pêche. Les sentiers ne sont pas aménagés, donc à vos risques.
 ● Pour les lacs Armstrong et Philippe, la limite de prise et de possession de touladi, moulac et omble de fontaine est de 2 en tout.
 * Camionnette **nécessaire** pour accéder au plan d'eau.

Pour se rendre à la majorité des plans d'eau, le camion est requis.

PAPINEAU-LABELLE

(réserve faunique de)

Ruisseau	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Accès en fauteuil roulant	Portage (en minutes)	Distance en km du poste d'accueil
					Pie IX
Sept-Frères (à gué)	(09-05)	O			9

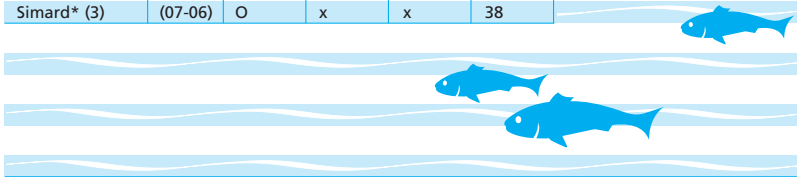
Accès: Accueil Pie IX, route 321, Nomingue;

Notes: Accès en fauteuil roulant; aucun aménagement spécifique.
Pour se rendre à la majorité des plans d'eau, le camion est requis.

PORT-CARTIER-SEPT-ÎLES

(réserve faunique de)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Moteur à essence (min. 6 ch max. 15 ch)	Distance en km du poste d'accueil
					Lac Walker
Des Noyés* (1) (2)	(07-06)	O	x	x	64
Simard* (3)	(07-06)	O	x	x	38



Accès: Accueil Lac Walker, 27 km au nord de Port-Cartier.
Bureau d'administration, 24, boul. des Îles, bureau 109, Port-Cartier.

Notes: * Camion recommandé pour accès aux plans d'eau.

(1) Embarcation personnelle : illimité

(2) Traversée de plans d'eau de 2,5 km, soit environ 10 minutes.

(3) Traversée de plans d'eau de 7 km, soit environ 35 minutes.

PORT-DANIEL

(réserve faunique de)

	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Accès en fauteuil roulant	Distance en km du poste d'accueil
						Bihoreau
Lacs						
Ahier *	(05-07)	O		x		6
Bisson *	(30-05)	O		x		8
Briard *	(05-07)	O		x		10
Caché	(30-05)	O	x			5
Grand Mécampec	(30-05)	O	x		x	5
Guiton *	(05-07)	O		x		6
Long *	(30-05)	O		x		15
Pabos	(30-05)	O	x		x	6
Petit Mécampec	(30-05)	O	x		x	2
Rond *	(30-05)	O		x		14
Rivière						
Port-Daniel	(01-08)	S				

Accès: Accueil Bihoreau, 8 km au nord de Port-Daniel, par la route 132.

Notes: Accès en fauteuil roulant; aucun aménagement spécifique.
Les moteurs électriques seulement sont autorisés sur les plans d'eau.
* Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.

PORTNEUF

(réserve faunique de)

	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Accès en fauteuil roulant	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance en km du poste d'accueil
								Rivière-à-Pierre bureau d'administration
Lacs								
Cabane	(16-05)	O	x	x		20	F	25
Cristal	(16-05)	O-OC	x	x	x			27
Desrochers	(13-06)	M	x	x	x			48
Deux-Baies	(09-05)	O	x	x				18
Fou	(09-05)	O-T	x	x				30
Gervais	(16-05)	O	x	x				27
Hausseau	(16-05)	O	x	x		5	F	25
Lapeyrère	(09-05)	O-T	x	x				25
Scott (petit)	(16-05)	O	x					25

Accès: Accueil au bureau d'administration, chemin du lac Vert, sortie Est du village de Rivière-à-Pierre.

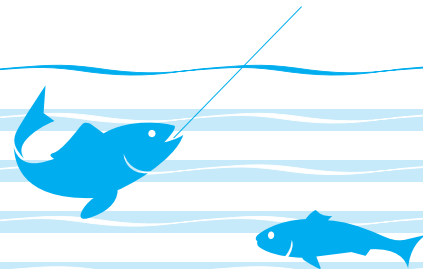
Note: Accès en fauteuil roulant: aucun aménagement spécifique.

Moteurs: L'utilisation du moteur hors-bord à essence, maximum de 9.9 ch, est permise sur tous les plans d'eau de la réserve faunique de Portneuf. Nous encourageons cependant l'utilisation de moteurs électriques sur les lacs de petite superficie.

RIMOUSKI

(réserve faunique de)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance en km du poste d'accueil	
								Saint-Narcisse	Biencourt (Dépanneur Bouchard)
Côté	(23-05)	O-T		Illimité	x			30	
Échos	(23-05)	O-T		x	x				30
Faisan	(23-05)	O	x			5	F	31	
Fer	(23-05)	O	x					28	
Kedgwick	(23-05)	O	x		x			37	
Lamolaie	(23-05)	O	x						23
Maguet	(23-05)	O		x		5	F	35	77
Rimouski	(23-05)	O	x	x	x			45	46
Rivières									
Sifroi	(23-05)	O	x					24	
Gros Ruisseau	(23-05)	O	x					30	



Accès: Accueil Saint-Narcisse, 21 km au sud-est de Rimouski (hauteur de l'autoroute 20) par la route 232; (1,1 km au sud de la jonction de cette route avec la route 234);

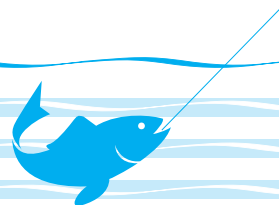
Accueil Biencourt (point de services au Dépanneur Bouchard de Biencourt, situé à 12 km de la limite Est de la réserve).

ROUGE-MATAWIN

(réserve faunique)

Distance en km
du poste d'accueil

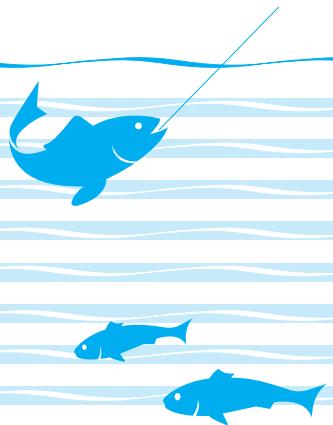
Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance en km du poste d'accueil		
								La Macaza	St-Michel-des-Saints	Entrée de L'Ascension
Advent*	(30-05)	O	x		x	5	F	16		
Armes (D')*	(09-05)	O	x		x	30	M	5		
Augeron*	(23-05)	O		x	x	60	M	39		
Bambi	(16-05)	B		x	x	5	F		50	
Bess*	(23-05)	B		x	x	5	F		21	
Blair	(09-05)	B		x	x	30	F		15	
Bonnefons*	(06-06)	B		x	x	150	M		47	
Bourasseau*	(16-05)	O		x	x					50
Briseval*	(23-05)	B		x	x	2	F		24	
Butte (de la)* **	(30-05)	O	x		x	10	M	37	37	
Castos (petit et grand)*	(30-05)	O	x		x	20	F	38		
Cazalier* **	(16-05)	O	x		x	60	F	37		
Cazo	(30-05)	B		x	x				13	
Charal*	(30-05)	O		x	x					38
Chavoy*	(19-05)	O	x		x	12	M		40	
Chouteau	(16-05)	B		x	x	5	F		23	
Cinq Doigts	(09-05)	O	x		x			16		
Cirier*	(30-05)	O	x		x	140	D		35	
Coin (en)	(09-05)	B		x	x				13	
Coivrel*	(16-05)	O		x	x	35	M		23	
Comox*	(30-05)	B		x	x			24		
Cordeau	(06-06)	B-D		x	x	120	D		53	



ROUGE-MATAWIN

(réserve faunique)

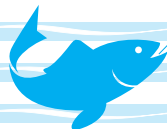
Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance en km du poste d'accueil		
								La Macaza	St-Michel-des-Saints	Entrée de L'Ascension
Côté*	(30-05)	O		x	x	120	M	38		
Cousin (du)*	(23-05)	O		x	x	10	M			33
Culotte	(30-05)	B		x	x	5	F		43	
Danys*	(30-05)	O		x	x					12
Daulé*	(30-05)	B		x	x	2	D		30	
Davis (gr et pt)*	(09-05)	O		x	x	200	M	25		
Dispan	(09-05)	B		x	x	5	F		30	
Dix-Milles	(09-05)	B	x		x				16	
Donsil	(09-05)	B		x	x				8	
Escalier (grand et petit)	(09-05)	B-P		x	x				43	
Forbin*	(30-05)	O	x		x	5	F	37		
Fournet*	(16-05)	O		x	x	60	D			19
French*	(16-05)	O		x	x	5	M			30
Galaup*	(16-05)	O		x	x	60	M		16	
Georgiana* **	(16-05)	O		x	x	270	M	25		
Glen	(30-05)	O		x	x	210	M	26		
Goblin	(30-05)	O		x	x	5	F	23		
Greslon*	(16-05)	O	x		x	60	M	40		
Greslon rond*	(16-05)	O	x		x	45	M	43		
Héripel*	(30-05)	B-D		x	x					41
Higginson*	(30-05)	O	x		x	5	F			6
Hirondelle*	(16-05)	O		x	x	15	F			50



ROUGE-MATAWIN

(réserve faunique)

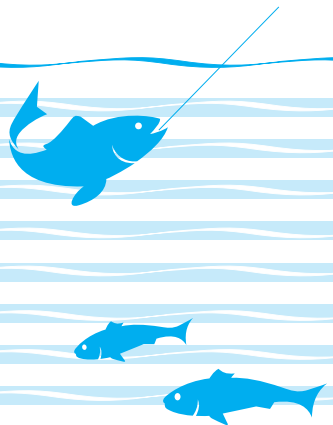
Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance en km du poste d'accueil		
								La Macaza	St-Michel-des-Saints	Entrée de L'Ascension
Hoyt*	(06-06)	O		x	x	20	D			14
Jacques*	(30-05)	O	x		x	10	M	21		
Jamet	(09-05)	B-D	x		x			16		
Java (étang)*	(30-05)	O		x	x	90	M			3
Jésuites (des)*	(30-05)	O	x		x	20	D	25		
Journet*	(23-05)	O		x	x	5	F			55
Jurlain	(16-05)	B		x	x	30	M		37	
Kendra*	(16-05)	O		x	x					24
Lamanon* **	(23-05)	O		x	x	90	D	25		
Lapaille*	(16-05)	B		x	x	3	M		18	
Larcher*	(09-05)	O		x	x			39		
Lecanteur*	(23-05)	B-D		x	x	30	M		53	
Le Tars	(30-05)	B		x	x	150	M		15	
Lozet*	(16-05)	B		x	x	10	F		13	
Marsais*	(30-05)	B		x	x	50	M		26	
Matawin*	(06-06)	B	x		x				48	
McIntyre (petit)*	(16-05)	O	x		x	15	M			14
Mestiger*	(16-05)	B		x	x	3	F		40	
Métru*	(16-05)	O		x	x	90		38		
Molleur*	(06-06)	B		x	x				34	
Monique*	(23-05)	O		x	x	35	F	17		
Montagnac*	(30-05)	B		x	x	3	F		29	



ROUGE-MATAWIN

(réserve faunique)

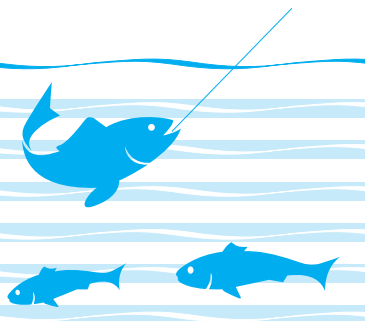
Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance en km du poste d'accueil		
								La Macaza	St-Michel-des-Saints	Entrée de L'Ascension
Moranger	(09-05)	O		x	x	3	F	26		
Mosquic (Gr)	(09-05)	B	x		x				31	
Mosquic (petit)	(30-05)	B		x	x			31	31	
Ninville*	(09-05)	O		x	x			39		
Odelin	(09-05)	B	x		x				25	
Péchina	(16-05)	B	x		x				32	
Pereuil*	(16-05)	O		x	x	15	D	15		
Petit Chaland (du)	(16-05)	B		x	x				31	
Pouze*	(09-05)	O		x	x	3	D	37		
Proche	(20-05)	O		x		2	F			10
Prunier*	(16-05)	O		x	x	25	D	15		
Quartz*	(16-05)	O		x	x	10	M	17		
Raimbault *	(16-05)	B-T	x		x	60	M		48	
Rats (Baie aux)	(09-05)	B		x	x				24	
Rouge (Gr et Pt) *	(16-05)	D-O-T	x		x					43
Ruter*	(06-06)	O	x		x	60	D	31		
Seu*	(16-05)	O		x	x	15	M		40	
Sheship*	(09-05)	O		x	x			21		
Siret*	(16-05)	B		x	x	3	D		32	
Tavari	(06-06)	B		x	x	2	F		29	
Titlit*	(16-05)	O		x	x	60	D	36		
Tobie	(30-05)	B-D		x	x	2	F		50	



ROUGE-MATAWIN

(réserve faunique)

Lacs	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Embarcation personnelle	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Distance en km du poste d'accueil		
								La Macaza	St-Michel-des-Saints	Entrée de L'Ascension
Tourvion (Gr)	(09-05)	B		x	x				31	
Turbal	(16-05)	B		x	x	90	M		7	
Valiquette*	(16-05)	O		x	x			31		
Valtrie*	(19-05)	O-T	x		x			36		



Accès: Accueil La Macaza, par la route 117, La Macaza ;
Accueil Saint-Michel-des-Saints, par la route 131, Saint-Michel-des-Saints.

Notes: * Camionnette recommandée pour accès au plan d'eau.
** Portage autorisé en véhicule tout-terrain.

Moteurs électriques recommandés sur les lacs de petite superficie.

SAGUENAY

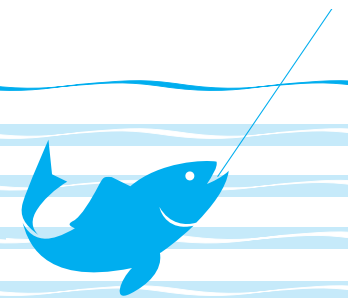
(parc national du)

RIVE SUD

Baie-Éternité

Lacs

	Date d'ouverture (j-m.)	Espèces	Embarcation fournie	Moteur à essence (max. 9.9 ch)	Portage (en minutes)	Portage (cote de difficulté)	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée en minutes	Distance en km du poste d'accueil	Secteur Baie-Éternité
April	(23-05)	O	x		50	D				12,1
Claveau *	(23-05)	O	x	x						7,5
Pierre *	(23-05)	O	x		40	F				7,5
Price *	(23-05)	O	x	x						6
Stella *	(23-05)	O	x		50	M				7,5



* Accessible en camion

Accès : En passant par **Charlevoix**, emprunter la route 138 Est de Québec jusqu'à Saint-Siméon, de là, la route 170 Ouest vers Chicoutimi. L'entrée du parc se situe dans le village de Rivière-Éternité, vous devez suivre les panneaux indicateurs.

En passant par la **réserve faunique des Laurentides**, emprunter la route 175, à la sortie de la réserve, prendre la route 170 Est vers la ville de La Baie, jusqu'au village de Rivière-Éternité.

Pêche à la journée sur place

Toute journée de pêche non réservée à l'avance devient disponible aux postes d'accueil des territoires concernés.

Pour certains lacs, rivières ou ruisseaux, aucune réservation n'est requise. Il s'agit la plupart du temps de plans d'eau accessibles avec votre embarcation personnelle ou avec possibilité d'y pêcher à gué. Communiquez avec les postes d'accueil pour toute information additionnelle.

Pêche-aventure

Les réserves fauniques de Papineau-Labelle, Mastigouche et Rouge-Matawin offrent aux aventuriers la possibilité de découvrir certains plans d'eau non offerts en réservation. Partez avec votre sac à dos, votre boussole et votre canot vers des lacs qui n'ont jamais été pêchés ou très peu.

Pour la majorité de ces plans d'eau, les réserves ne possèdent que très peu d'information sur le potentiel de pêche ou sur la façon de s'y rendre (distance à parcourir ou existence d'un sentier). Vous pouvez y pêcher à la journée avec votre embarcation personnelle ou à gué et si vous le désirez, camper ou louer un refuge.

Pour renseignements :

RÉSERVE FAUNIQUE MASTIGOUCHE :

819 265-6055.

RÉSERVE FAUNIQUE ROUGE-MATAWIN :

Accueil La Macaza : 819 275-1811

Accueil Saint-Michel : 450 833-5530

RÉSERVE FAUNIQUE DE PAPINEAU-LABELLE :

819 454-2011 (poste 33)

Émission des droits d'accès sur place seulement

Du 9 au 31 mai :

Les droits d'accès sont émis seulement 24 heures à l'avance et un seul droit d'accès est émis par personne : maximum 3 pêcheurs par droit d'accès.

Du 1^{er} juin au 1^{er} septembre :

Les droits d'accès peuvent être émis à l'avance pour le nombre de jours et de personnes désirés. Pour certains lacs ou cours d'eau, le droit d'accès offre la possibilité de pêcher à deux endroits différents dans la même journée. Informez-vous en consultant la brochure « Pêche Aventure » disponible à la réserve faunique.

Saison de pêche

Réserve faunique et parc national	Numéro de téléphone	Saison de pêche
Aiguebelle	819 637-7322	16 mai au 1 ^{er} septembre
Ashuapmushuan	418 256-3806	30 mai au 1 ^{er} septembre
Assinica et des Lacs Albanel-Mistassini-et-Waconichi ❶	418 748-7748	30 mai au 1 ^{er} septembre
Chic-Chocs ❶	418 797-5214	30 mai au 1 ^{er} septembre
Gaspésie	418 763-7494 (poste 3)	7 juin au 1 ^{er} septembre
Grands-Jardins	418 439-1227	23 mai au 1 ^{er} septembre
Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie	418 439-1227	23 mai au 1 ^{er} septembre
Jacques-Cartier	418 848-2422	23 mai au 1 ^{er} septembre
Laurentides	418 848-2422	24 mai au 1 ^{er} septembre
La Vérendrye (secteur Outaouais)	819 435-2216	16 mai au 1 ^{er} septembre
La Vérendrye (secteur Abitibi-Témiscamingue)	819 354-4392	16 mai au 1 ^{er} septembre
Mastigouche	819 265-6055	9 mai au 1 ^{er} septembre
Matane	418 224-3345	30 mai au 1 ^{er} septembre
Mont-Tremblant	819 688-2281	9 mai au 7 septembre
Monts-Valin	418 674-1200	6 juin au 1 ^{er} septembre
Papineau-Labelle	819 454-2011 (poste 33) 819 428-7510	9 mai au 1 ^{er} septembre
Port-Cartier – Sept-Îles	418 766-4743 418 766-2524	7 juin au 1 ^{er} septembre
Port-Daniel	418 396-2789	30 mai au 1 ^{er} septembre 1 ^{er} août au 30 septembre*
Portneuf	418 323-2021	9 mai au 1 ^{er} septembre
Rimouski	418 735-5672	23 mai au 1 ^{er} septembre
Rouge-Matawin	450 833-5530 (St-Michel) 819 275-1811 (La Macaza)	9 mai au 1 ^{er} septembre
Saguenay	418 272-1556	23 mai au 7 septembre
Saint-Maurice ❶	819 646-5687	9 mai au 1 ^{er} septembre

* saison de pêche au saumon

❶ Réservable sur place seulement.



Steve Deschênes - SÉPAQ

Pêche avec hébergement

La pêche avec hébergement en chalet (qui comprend le nécessaire de cuisine, eau chaude et douche, foyer, poêle à bois ou autres) se pratique dans toutes les réserves fauniques et dans quelques parcs nationaux du réseau. Le tarif forfaitaire comprend l'hébergement, le droit d'accès à la pêche et l'embarcation.

Mai au 3 août à partir de 76 \$/jour (occ. quadruple)

4 août à septembre à partir de *62 \$/jour (occ. quadruple)

* Disponible en camp rustique à partir de 50\$.

1 800 665-6527
ou
www.sepaq.com



Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore. Les encres utilisées pour cette production sont sans composés organiques volatils et contiennent des huiles végétales.

CHALETS À LOUER

www.sepaq.com

1 800 665-6527

À partir de

406 \$

Forfait Villégiature familiale

Avec la Sépaq, louer un chalet sur le bord d'un lac, c'est facile. Appelez un de nos conseillers.

- Hébergement en chalet pour deux adultes et deux enfants de moins de 18 ans
- 4 jours et 4 nuits, du lundi au vendredi
- Une embarcation

* Tarification d'accès en sus dans les parcs nationaux.

Cette offre est limitée et valide dans les établissements participants, à compter du 7 juillet 2008. Les taxes sont en sus.

Réserve faunique Ashuapmushuan - Steve Deschiènes - SÉPAQ

Information et réservations: 7 jours sur 7 / 8 h 30 à 21 h

1 800 665-6527 ou **www.sepaq.com**



Parcs
Québec

Conserver. Protéger. Découvrir.



Réserves fauniques
Québec



Centres touristiques
Québec

RÉSEAU **Sépaq** 